

Immigration francophone au Canada atlantique

Mémoire de la Société Nationale de l'Acadie au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes



Société Nationale de l'Acadie 224,
rue St-George,
Bureau 103
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 0V1
Tél. : 506.853.0404
Courriel : info@snacadie.org Site
internet : www.snacadie.org

Le 6 avril 2022

Préface

La Société Nationale de l'Acadie (SNA) est une société à but non lucratif dont les bureaux sont situés à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Elle regroupe les quatre associations francophones porte-parole ainsi que les quatre associations francophones vouées à la jeunesse des provinces de l'Atlantique, soit le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Elle compte aussi parmi ses membres associés des associations acadiennes du Québec, de l'Ontario, des États-Unis et de la France. Depuis plus de 140 ans, la SNA représente le peuple acadien sur les scènes atlantique, nationale et internationale et concerte l'Acadie de l'Atlantique autour d'enjeux communs.

Une des grandes particularités du mandat de la SNA vis-à-vis les autres organismes de représentation des francophones à travers le pays est qu'elle assure la représentation du peuple acadien à l'international. Depuis 1968, la Société Nationale de l'Acadie entretient des relations formelles au nom du peuple acadien avec les gouvernements de la France et de la Belgique ainsi que les états du Maine et de la Louisiane. Ainsi, la SNA mène diverses initiatives en lien avec ces relations internationales, dont un service de mobilité jeunesse, un service de promotion des artistes acadiens et des initiatives de promotion en matière d'immigration francophone.

La SNA a ainsi créé, en 2009, le Comité Atlantique sur l'immigration francophone (CAIF), mécanisme de concertation qui regroupe les intervenants et intervenantes en immigration francophone de l'Atlantique afin de tirer profit des forces régionales, de favoriser les échanges, les partenariats et le partage des ressources, de travailler à des enjeux communs et de parler d'une même voix. Le CAIF, concerte régulièrement les personnes des quatre provinces impliquées dans le domaine de l'immigration. Son plus récent forum sur la question a été organisé en décembre 2021. Certaines des données et recommandations contenues dans ce mémoire découlent directement de ces récentes discussions.

Bien qu'elle ne soit pas membre de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), la SNA appuie sans réserve les recommandations émises par celle-ci dans le rapport "Faire le point sur la cible en immigration francophone Bilan, enjeux et pistes d'action".

Présentation de la situation de l'immigration en Atlantique

C'est peu de dire que l'immigration francophone est essentielle à l'épanouissement de la population francophone de l'Atlantique. La baisse de la natalité, l'exode, le vieillissement de la population, l'assimilation linguistique, sont autant de facteurs qui ne peuvent être contrés que par un accroissement de la population de langue française, nécessairement issu de l'immigration.

Dans bien des cas, il y va même du maintien de certains services essentiels à la minorité linguistique puisque ces derniers sont directement liés aux nombres de personnes censées en bénéficier. Et pourtant, l'apport de l'immigration à l'Acadie de l'Atlantique reste bien en deçà des besoins.

« Les immigrants francophones en Atlantique représentent environ 7% de l'ensemble des immigrants en Atlantique, une proportion plus élevée que dans le Canada hors Québec qui est de 3%. Elle est plus élevée (15%) au Nouveau-Brunswick, mais inférieure à 4% dans les autres provinces atlantiques. Ces taux d'immigration ne reflètent ni le poids démographique de la population francophone du Nouveau-Brunswick (32%), ni de l'Atlantique (11,9%). »ⁱ

Les gouvernements des quatre provinces atlantiques sont conscients de l'importance de l'immigration francophone pour leur communauté linguistique minoritaire et se sont dotés, chacun à leur manière, d'un plan en immigration francophone, en plus d'exprimer clairement leur désir de travailler de concert avec les organismes communautaires, surtout dans le cadre du Programme de candidats des provinces (PCP). **Le Nouveau-Brunswick** vise une immigration francophone représentant 33% de son objectif total, **la Nouvelle-Écosse** ne propose pas de cible mais affirme vouloir augmenter l'immigration francophone dans la province. **L'Île-du-Prince-Édouard** visait 6 immigrants francophones par an sur une période de 5 ans et **Terre-Neuve-et-Labrador** a innové, dès 2017, en chiffrant clairement son effort d'immigration francophone et en

annonçant que 50 places seraient réservées à des francophones dans son PCP. Malgré ces bonnes intentions et malgré des augmentations récentes des taux d'immigration, en Nouvelle-Écosse notamment, aucune province n'a, à ce jour, atteint ses cibles. Loin de là.

Les gouvernements des quatre provinces atlantiques doivent davantage travailler ensemble afin de mener des initiatives concertées en matière de promotion, de recrutement, d'intégration et de rétention des immigrants francophones. L'immigration francophone en Atlantique doit se faire avec une approche régionale afin de faire valoir la culture unique de l'Acadie.

La cible de 4,4% en Atlantique

Comme le souligne le Commissaire aux langues officielles dans son « *Étude d'analyse statistique de la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et d'en faire plus* », « La cible de 4,4 % d'immigration d'expression française en milieu minoritaire a été adoptée en 2003 pour freiner la baisse du poids démographique de la population d'expression française en milieu minoritaire qui était de 4,4 % au recensement de 2001. »

Or, près de 20 ans plus tard, le poids démographique des francophones au Canada hors Québec, et en Atlantique tout particulièrement, n'a cessé de diminuer tandis que la cible des 4,4%, repoussée jusqu'en 2023, n'a jamais dépassé les 2% (ce fut le cas en 2019).

Certains des chiffres mis de l'avant par le Commissaire aux langues officielles, dans cette même étude, parlent d'eux-mêmes : entre 2001 et 2020, les quatre provinces atlantiques ont reçu entre 36% et 38,4% du montant d'immigrants francophones nécessaires pour atteindre la cible visée de 4,4% d'immigration francophone, dont on sait d'ores et déjà qu'elle est insuffisante à contrer la baisse du poids démographique des francophones.ⁱⁱ

Comme élément de comparaison avec la cible de 4,4%, entre 2011 et 2016 « les immigrants francophones en Atlantique ne représentaient que 2,3% de l'ensemble des immigrants arrivés au Canada (...), la proportion la plus faible au pays. »ⁱⁱⁱ

Les réalités de terrain en Atlantique

La région Atlantique représente un défi d'immigration singulier, peu importe la langue de l'immigrant : 75% des immigrants arrivant au Canada préfèrent s'établir en milieu urbain, une option plus limitée en Atlantique. Cette réalité est compliquée davantage par l'éloignement des grands centres comme Toronto et Montréal et par un multiculturalisme beaucoup plus restreint. Le problème se complique davantage pour les immigrants francophones puisque la situation minoritaire de la communauté francophone dans laquelle ils arrivent exige du nouvel-arrivant qu'il parle aussi anglais ou, à tout le moins, qu'il/elle soit en mesure de l'apprendre rapidement pour pouvoir réussir son intégration.

Dès lors, le défi est double pour les communautés francophones en Atlantique : **attirer** et **retenir** les immigrants. Beaucoup d'efforts ont été réalisés à cet égard. « Depuis le milieu des années 2000, plusieurs progrès sont à noter, notamment en ce qui a trait à la mise en place de services spécialisés en français pour les immigrants, à un accroissement marqué des activités de promotion à l'international, à la sensibilisation des communautés d'accueil, à la consolidation d'instances de concertation des acteurs et à un plus grand engagement des gouvernements. »^{iv}

Les mécanismes nécessaires sont en place, les gouvernements provinciaux souhaitent travailler avec leur communauté francophone pour augmenter l'immigration francophone et le Ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est actif auprès des communautés francophones, parrainant entre autres le travail du Comité Atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) et le Réseau à l'immigration francophone (RIF) dans chacune des quatre provinces.

Inverser la tendance

Alors, pourquoi l'immigration francophone n'augmente-t-elle pas? Et quelles sont les solutions possibles? Il est bien évident que les causes sont multiples et qu'elles sont souvent d'ordre professionnel, économique, social ou culturel. Elles peuvent être liées à des attentes irréalistes avant l'arrivée au Canada, à des difficultés d'installation ou d'intégration. Il existe aussi certaines réalités administratives et gouvernementales qui sont clairement négatives et influent sur les taux d'immigration.

Le dur parcours des étudiants étrangers

« Les étudiants internationaux représentent une catégorie immigrante qualifiée et formée au Canada, ce qui leur permet d'éviter les problèmes de reconnaissance de diplômes, écartant ainsi un obstacle significatif à la volonté des immigrants de s'installer durablement. De plus, leur intégration est facilitée par les années passées dans la région durant leurs études. »^v En Atlantique on estime que les résidents non-permanents, en bonne partie des étudiants étrangers, représentent environ un tiers de l'immigration francophone et ils pourraient être beaucoup plus nombreux.

L'expérience au sein du CAIF et des organismes impliqués dans l'immigration francophones, ainsi que l'expérience des institutions post-secondaires de l'Atlantique, est que les demandes de ces étudiants pour l'obtention d'un permis d'études leur sont très souvent refusées. Les plus chanceux qui obtiennent ce permis et effectuent leurs études dans nos institutions font face, quelques années plus tard, à des problèmes similaires lorsqu'ils décident de s'établir en Atlantique et demandent leur résidence permanente, très souvent refusée, elle aussi.

Recommandation :

Que le gouvernement fédéral se penche immédiatement sur les raisons qui mènent aux demandes refusées des étudiants étrangers francophones et vise à accroître le nombre de demandes acceptées.

L'obtention de la résidence permanente

Les étudiants étrangers ne sont pas les seuls à devoir faire preuve de persévérance pour obtenir leur résidence permanente. Presque toutes les catégories d'immigrants en font l'expérience. L'obligation de devoir ressortir du Canada pour effectuer la demande initiale est un obstacle particulièrement compliqué pour les immigrants potentiels.

Comme le fait remarquer le Commissaire aux langues officielles, « Les évaluations menées par IRCC en 2012 et en 2017 mettent en lumière la nécessité de développer davantage de mécanismes facilitant la résidence permanente au sein des communautés francophones en situation minoritaire. »

Recommandation :

Nous exhortons le gouvernement fédéral de rapidement identifier des manières pour faciliter la résidence permanente des immigrants francophones en milieu minoritaire.

Reconnaissance des titres de compétence

« La difficulté d'exercer pleinement des activités professionnelles pour lesquelles, pourtant, ils ont été formés, est source de frustration et l'un des principaux freins à l'intégration économique soulevés lors de entretiens » soulignent les chercheurs de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.^{vi}

Le problème n'est pas nouveau, mais il n'a jamais été véritablement réglé. Dans l'étude effectuée en Atlantique, pour la SNA et le CAIF, par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, plus du tiers des immigrants interrogés (36%) révélaient qu'ils ne travaillaient pas tout à fait, voire pas du tout, dans leur domaine de compétence.

À ce propos, puisque la question fait partie des points examinés par ce comité, nous tenons à mentionner que le CAIF travaille en ce moment à une étude de faisabilité sur la reconnaissance des titres de compétences pour les professeurs de français, domaine où le besoin d'enseignants est très aigu.

Recommandation :

Nous demandons que le gouvernement fédéral agisse immédiatement en travaillant avec les associations professionnelles pour faciliter la reconnaissance des diplômes et expériences professionnelles des immigrants francophones.

Diplomatie francophone

Le ministère de l'Immigration, des réfugiés et de la citoyenneté ne peut pas mener des actions en immigration francophone en vase clos – celles-ci doivent absolument s'arrimer à une stratégie robuste en matière de diplomatie francophone.

La diplomatie est le meilleur outil dont nous disposons collectivement pour faire la promotion de l'Acadie comme une région où il faut bon vivre, où l'on peut mener des affaires fructueuses et où l'on peut entreprendre des études de qualité en français. C'est d'ailleurs par ses relations diplomatiques avec la France, que l'Acadie réussit à maintenir un consulat général de France dans les provinces atlantiques par exemple. Ce Consulat devient un outil incontournable dans l'attraction des immigrants européens en Atlantique.

Malheureusement, le gouvernement ne semble pas encore avoir saisi l'importance de cette opportunité incomparable. En 2003, le gouvernement a éliminé le Programme de diplomatie ouverte, qui permettait à la SNA de mener des actions de promotion de l'Acadie à l'international et n'a jamais rétabli de programme comparable.

Nous implorons donc le gouvernement fédéral à réfléchir la question de l'immigration francophone dans une perspective plus large en matière de relations internationales et de s'engager dès maintenant au développement d'une stratégie en matière de diplomatie francophone qui viendra appuyer la nouvelle politique en matière d'immigration francophone.

La SNA mène déjà plusieurs actions en ce sens : nommons entre autres la promotion des jumelages entre municipalités et de la coopération décentralisée, la promotion de la mobilité des jeunes Acadiens à l'international et la promotion des artistes acadiens sur la scène internationale.

Malheureusement, le gouvernement fédéral ne reconnaît pas la capacité à mener des actions à l'international comme étant source de développement et d'épanouissement du peuple acadien. Nous croyons fermement, au contraire, que c'est cette capacité à mener des actions diplomatiques qui fait de nos communautés acadiennes des communautés ouvertes sur le monde et qui donnent le pouvoir au peuple acadien d'attirer et d'intégrer un plus grand nombre d'immigrants en son sein. Les actions diplomatiques et les actions en immigration doivent absolument reposer les unes sur les autres.

Recommandation:

Nous recommandons que le gouvernement développe une stratégie diplomatique en matière de francophonie et que celle-ci soit arrimée aux stratégies de promotion en immigration francophone. Nous recommandons que cette stratégie soit développée dans une approche « par, pour et avec » l'Acadie afin d'outiller les instances diplomatiques acadiennes à faire leur travail.

Programme d'étude de l'anglais

Dans la région Atlantique, mis à part quelques cas très précis comme celui de la municipalité francophone de Caraquet au Nouveau-Brunswick, on ne peut pas s'intégrer pleinement à la communauté élargie sans une certaine maîtrise de la langue anglaise. Or, « les trois derniers recensements semblent indiquer que les immigrants récents de langue maternelle française étaient moins bilingues à leur arrivée en Atlantique que par le passé. Ainsi, plus du quart (29,9 %) des immigrants francophones reçus entre 2011 et 2016 ne connaissaient pas l'anglais suffisamment pour soutenir une conversation après moins de cinq ans de résidence permanente, comparativement à 19,4 % de ceux reçus entre 2006 et 2011 ou à 24,4 % des immigrants francophones de 2001 à 2006. »^{vii}

Pour espérer intégrer et retenir les immigrants francophones en Atlantique, il est donc impératif que des cours d'anglais soient plus largement disponibles pour les nouveaux-arrivants francophones. Il importe ici de souligner que le fait de devenir bilingue ne semble pas nuire à l'usage du français par ces immigrants comme l'indique l'étude de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques cité plus haut : « La moitié (52,3 %) des immigrants francophones en Atlantique parlaient le français le plus souvent à la maison en 2016, le quart (24,6 %) parlaient le plus souvent leur langue non officielle, alors que 15,0 % parlaient le plus souvent l'anglais et que 8,1 % y parlaient le français et l'anglais également. Plus leur durée de résidence s'allongeait, plus ils étaient susceptibles de parler le français, seul ou avec l'anglais, le plus souvent à la maison au détriment de l'anglais seul et de leur langue non officielle. Cela indique une orientation vers le français jusque dans la sphère privée, même si cette langue est minoritaire en Atlantique. »^{viii}

Recommandation :

Que le Ministère Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada aide ses partenaires communautaires en Atlantique à faciliter les cours d'anglais pour les immigrants francophones.

Conclusion :

La communauté francophone et acadienne de l'Atlantique, que nous représentons, est convaincue que l'immigration francophone est un élément-clé de l'épanouissement de sa population. Elle œuvre en ce sens et entend continuer son travail au meilleur de ses possibilités. Nos organismes sont connectés à la communauté existante et immigrante, les expertises existent au sein du terrain, la SNA, le CAIF et leurs membres et partenaires sont prêts à collaborer avec le gouvernement du Canada pour mettre en œuvre les recommandations que nous mettons de l'avant à même ce mémoire.

Nous espérons que ce mémoire et les recommandations qu'il contient aideront le comité et, ultimement, le Gouvernement canadien à réviser ses approches en matière d'immigration francophone et à se donner les moyens pour renverser la vapeur des cibles assimilatrices du passé.

ⁱ Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (janvier 2020). *Attirer, accueillir et retenir. La promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique*. Moncton, Nouveau-Brunswick : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

ⁱⁱ Commissariat aux langues officielles. (Novembre 2021). *Étude d'analyse statistique de la cible des 4% d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et de faire plus*. Figure 8, page 49

ⁱⁱⁱ SNA, « Compte-rendu du 5^{ème} colloque sur l'immigration francophone en Atlantique », octobre 2021.

^{iv} Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (janvier 2020). *Ibid.cit.*

^v *Ibid.cit.*

^{vi} *Ibid. cit.*

^{vii} *Ibid.Cit.*

^{viii} *Ibid.Cit*